vinetur

Les exportations européennes de spiritueux et de liqueurs bondissent de 12 % sur les neuf premiers mois de 2026

Les ventes aux États-Unis ont contribué à porter les exportations de spiritueux et de liqueurs à 6,946 milliards d’euros, leur deuxième plus forte hausse agroalimentaire dans l’UE

mercredi 25 novembre 2026



Les exportations de spiritueux et de liqueurs de l’Union européenne ont fortement progressé au cours des neuf premiers mois de 2026, tandis que le vin est resté le premier produit d’exportation de l’UE dans le secteur des boissons, avec des résultats

quasiment inchangés par rapport à l'année précédente, selon un rapport de la Commission européenne publié mardi 24 novembre.

De janvier à septembre, l'UE a exporté vers les pays tiers pour 12,13 milliards d'euros de vin et de produits à base de vin, soit seulement 25 millions d'euros de moins que sur la même période en 2025. Dans le même temps, les exportations de spiritueux et de liqueurs ont augmenté de 725 millions d'euros, à 6,946 milliards d'euros. Selon la Commission, il s'agit de la deuxième plus forte hausse en valeur parmi toutes les catégories agroalimentaires du rapport, établi à partir des données d'Eurostat.

La progression des exportations de spiritueux et de liqueurs représente une hausse de 12 % par rapport aux neuf premiers mois de 2025, où elles avaient atteint 6,22 milliards d'euros. Les États-Unis ont largement contribué à cette augmentation. La valeur des exportations de spiritueux et de liqueurs de l'UE vers les États-Unis a progressé de 13 %, indique la Commission. Les expéditions vers l'Ukraine et la Russie ont également augmenté, mais Bruxelles n'a pas précisé les montants correspondants pour chaque pays. Les chiffres portent sur l'ensemble de la catégorie et ne distinguent pas les produits.

Cette hausse fait suite à une année 2025 moins favorable pour les spiritueux européens. Sur l'ensemble de l'année, les exportations de spiritueux et de liqueurs de l'UE sont passées de 8,769 milliards d'euros en 2024 à 8,353 milliards d'euros, soit une baisse de 4,7 %. Au cours des neuf premiers mois de 2026, l'UE a également importé davantage de spiritueux et de liqueurs en provenance de pays tiers. Les importations ont atteint 3,39 milliards d'euros, en hausse de 8 % sur un an. Les exportations ayant progressé plus rapidement que les importations, l'excédent commercial de la catégorie est passé de 3,072 à 3,556 milliards d'euros. Il s'agit d'une amélioration de 484 millions d'euros, soit près de 16 %.

Les exportations de vin ont suivi une tendance différente. Leur valeur, pour le vin et les produits à base de vin, a diminué de 0,2 %, passant de 12,155 milliards d'euros au cours des neuf premiers mois de 2025 à 12,13 milliards sur la même période en 2026. Les importations ont toutefois reculé plus fortement, de quelque 1,1 milliard d'euros à 1,035 milliard. L'excédent commercial du vin s'est ainsi amélioré malgré le léger recul

des recettes d’exportation. La Commission évalue cette progression à 42 millions d’euros. Avec 11,095 milliards d’euros, le vin affiche le troisième excédent commercial le plus élevé parmi les catégories agroalimentaires de l’UE.

Le marché américain apporte un éclairage distinct sur le vin, car la Commission a également communiqué les volumes exportés vers ce pays. Jusqu’en septembre, l’UE y a expédié le même volume de vin que sur la même période en 2025. La Commission présente le vin comme le premier produit agroalimentaire exporté par l’UE vers le marché américain. Elle n’a pas publié de chiffre en valeur pour les ventes de vin aux États-Unis ; les données témoignent donc d’une stabilité des volumes, et non de l’évolution des recettes. Dans sa comparaison plus générale avec 2025, la Commission a indiqué que les exportations agroalimentaires de l’UE vers les États-Unis avaient été soutenues au premier trimestre de cette année-là. Elle a ajouté que certaines commandes avaient pu être anticipées après les annonces de droits de douane, sans toutefois attribuer d’effet précis au vin.

La bière a évolué en sens inverse sur le marché américain. Parmi les boissons pour lesquelles le rapport fournit des données propres aux États-Unis, c’est elle qui a enregistré le recul le plus marqué : la valeur des exportations de l’UE vers ce pays a chuté de 35 %. Pour l’ensemble des destinations, en revanche, la Commission ne présente pas la bière séparément. Elle la regroupe avec le cidre et les autres boissons. Les exportations de cette catégorie plus large ont atteint 8,169 milliards d’euros au cours des neuf premiers mois de 2026, en hausse de 1 % sur un an. Le rapport ne précise pas si cette progression est imputable à la bière, au cidre ou à une autre boisson, ni quels marchés l’ont portée.

Au total, les trois catégories de boissons présentées dans le rapport — le vin et les produits à base de vin, les spiritueux et les liqueurs, ainsi que la bière, le cidre et les autres boissons — ont généré 27,245 milliards d’euros d’exportations de l’UE entre janvier et septembre, soit une hausse de 3 % par rapport à la même période en 2025. Sur les 791 millions d’euros de hausse, 725 millions provenaient des spiritueux et des liqueurs, ce qui souligne le poids des produits distillés dans la croissance des exportations de boissons, par rapport au vin ou à la bière.

Les échanges de la catégorie bière, cidre et autres boissons se sont également améliorés du côté des importations. Celles-ci ont reculé de 4 %, passant de 1,967 milliard d’euros au cours des neuf premiers mois de 2025 à 1,893 milliard sur la même période en 2026. La baisse de la facture des importations, conjuguée à une légère progression des exportations, a porté l’excédent commercial de la catégorie de 6,111 à 6,276 milliards d’euros. Selon le tableau de la balance commerciale de la Commission, il s’agit d’une amélioration de 165 millions d’euros, dont 91 millions liés à la hausse des exportations et 74 millions à la baisse des importations.